



La Luciole



EDITORIAL

Le 10 décembre, nous fêtons les 75 ans de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme. Qu'en était-il de l'esclavage hier ? Et aujourd'hui ?

C'est quoi l'esclavage ? Y a-t-il eu des esclaves en France ? L'esclavage, c'est du racisme ? L'esclavage existe-t-il encore de nos jours ? Des questions parmi d'autres, proposées à celles et ceux qui sont venus ou qui viendront visiter l'exposition au CIDH (**prolongée jusque fin décembre 2023**).

Des questions qui suscitent des débats :

- Oui, bien sûr, il y a eu la traite des Noirs, mais l'esclavage existe depuis toujours....
- Oui, il faut enseigner l'histoire de l'esclavage, mais il y a tellement d'autres pans de l'histoire à approfondir également...

Et pourtant : cette traite a profondément marqué l'histoire et la mémoire des hommes : 10 à 15 millions d'êtres humains arrachés à leurs terres, transformés en marchandises et forcés à travailler. Cette traite, qui a entraîné un brassage forcé de populations, qui a vidé de sa jeunesse des territoires entiers d'Afrique. Cette traite qui a enrichi les familles, les villes, les pays en Europe ou en Amérique.

En France, près de la moitié des expéditions au 18ème siècle ont profité à la ville de Nantes.

Mais, en quoi sommes-nous responsables aujourd'hui ? Faut-il réparer ? Comment réparer ? Ce fut le thème central du café d'histoire qui s'est déroulé le 10 juin, avec Erick Cakpo.

Une série de 4 articles parus dans le magazine Télérama nous présente 4 familles britanniques et françaises, dont certains membres découvrent avec horreur le passé esclavagiste de leurs aïeux. Après le moment de stupeur, ils assument ce lourd héritage et inventent des formes de « réparation » : des excuses aux descendants d'esclaves, du soutien à l'éducation

de leurs enfants, des témoignages par l'écriture d'articles ou de livres, l'animation de visites de lieux de mémoire, etc...

Le chemin est encore long pour éclairer ce lourd passé, mais le présent nous rattrape avec sa réalité dure et cruelle : plus de 40 millions d'esclaves « modernes » sur tous les continents, des femmes et des hommes contraints de fuir des situations dramatiques, la mer Méditerranée devenue le plus grand cimetière du monde, les pays à qui l'on demande de « retenir » ceux qui ne sont pas désirés chez nous. Ainsi s'exprime David qui a passé 6 mois en Lybie. Nous avons pu entendre son témoignage dans le film **Limbo, le chant des vivants**, projeté au Select le 14 février dernier : « ...En Lybie, le trafic des noirs c'est comme un marché où on va s'acheter une chèvre. Mais même les chèvres vivent mieux que nous, là-bas. Un voyage pas comme les autres. Un chemin vers l'enfer, mais plus que l'enfer... » Oui, les Droits de l'Homme, toujours et plus que jamais à l'occasion des 75 ans le 10 décembre prochain.



Un triple CONCOURS CREATIF « 24h dans la vie d'un esclave » est organisé par le CIDH pour les enfants (jusqu'à 12 ans), pour les ados de 13 à 18 ans et les jeunes de 19-30 ans sous forme écrite ou visuelle (dessin, photo, collage) en format A 4 à envoyer au CIDH avant le 30 novembre. Dans chaque catégorie il y aura 3 prix. Voir le règlement sur le site internet : cidh67.net

Exposition - Café Histoire



Le 10 juin **Erick Cakpo**, historien et adjoint culture à la mairie de Sélestat a animé un **CAFE HISTOIRE** sur l'esclavage.

11 mai 2023, Inauguration de l'**exposition sur l'esclavage** avec les élus sélestadiens et l'association CERAG au lendemain de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition » .



Dans le cadre de l'exposition en cours au CIDH , Erick Cakpo a présenté un aspect de l'esclavage, à savoir la traite des esclaves, traite transatlantique qui se déploie sur 400 ans avec plusieurs formes, d'une part par sa racialisation et d'autre part en ce qu'elle fut érigée en un véritable système économique. La question qui se pose aujourd'hui est : Comment réparer ce qui est considéré comme un crime contre l'Humanité dans la « Loi Taubira » de 2001? E. Cakpo a explicité le concept de réparation (des torts du passé) qui comporte deux dimensions : financière et symbolique. C'est un concept récent au plan juridique.

Pourquoi les actions de réparation ont-elles tant de mal à aboutir ? Il y en a pourtant déjà eu, au XVIIIe siècle, dans le Massachusetts, lorsqu'en 1783 Belinda Royall (portant le nom de son « maître » et devenue Sutton par son mariage) a été affranchie par lui et s'est vu attribuer une rente de 30 dollars pendant 3 ans. Par la suite elle réclama une pension auprès de l'État, en paiement de son travail qui avait contribué à l'enrichissement de M. Royall. Cette demande est connue sous le nom de « Pétition Belinda ». C'était la première fois qu'un Etat accordait ainsi un dédommagement et ce, durant plusieurs années. En 1862, lors de l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis sous la présidence Lincoln, il était prévu que chaque affranchi obtiendrait 40 acres de terres et une mule; mais la guerre de Sécession provoqua l'adoption de lois racistes et ces mesures furent abolies.

En France, c'est seulement en 1998 que le Comité contre l'esclavage moderne (CCME) organisa une Marche des Antillais pour « la restauration de soi » pour en finir avec le sentiment de honte à être descendant d'esclave. Ce mouvement contribua à la préparation de la loi de 2001, dite

« Loi Taubira » qui n'a d'ailleurs eu aucun effet concret; ce n'était qu'une reconnaissance mémorielle, une déclaration morale. En 2022, la demande de dédommagements du MIR (Mouvement pour les réparations), soulignant que cette loi de 2001 ne prévoyait pas de réparations, est rejetée pour raison de prescription.

En ce qui concerne les réparations, la première difficulté est l'ancienneté du crime. Il y a en effet prescription à partir de 100 ans, sans rétroactivité possible et l'esclavage a été définitivement aboli par la France en 1848. Par ailleurs, la question de la réparation matérielle est complexe : comment l'évaluer en termes financiers ? Qui peut être considéré comme victime ? Les victimes sont innombrables et difficiles à identifier. D'autant que certaines sont descendantes de victimes et d'auteurs. Par ailleurs, à quel niveau se situent les responsabilités ? Des individus ? Des Etats ? Des Etats d'origine ? Sans auteurs identifiés, il n'y a pas de réparation possible. Or certains considèrent que les causes étaient structurelles, relevant du système, il n'y aurait donc pas eu de culpabilité individuelle ou morale.

Victor Schoelcher, le « père de l'abolition », avait imaginé un système pour indemniser les « esclavisés ». Il n'était pas favorable à ce que les propriétaires d'esclaves soient indemnisés, mais leur influence et leur pouvoir de nuisance étaient tels qu'il finit par accepter afin que l'abolition soit prononcée au plus vite.

Christine Da Rui.





ANIMATION AU COLLEGE DE SUNDHOUSE SUR LES INEGALITES

Le collège du Grand Ried à Sundhouse a organisé trois jours intitulés « S'ouvrir au monde », les 14, 15 et 16 mai 2023.

L'idée était de sensibiliser les élèves à différentes problématiques, par niveau de classe.

Ainsi, les 6e ont pu profiter d'ateliers autour de l'égalité, du cyberharcèlement et du handicap, les 5e autour du racisme et du commerce équitable, les 4e ont travaillé sur les gestes qui sauvent et l'éducation financière et les 3e ont été sensibilisés aux problématiques LGBT+.

Les notions de tolérance, de lutte contre les discriminations, contre le racisme et l'antisémitisme, ont été abordées plus concrètement. Ils ont eu la chance de rencontrer des personnes engagées, et ainsi faire le lien avec leurs enseignements et les sujets d'actualité.

Le CIDH est intervenu les 3 matinées, par le biais du Monopoly des Inégalités, à raison de deux bénévoles par classe. Jouer est une manière de comprendre les inégalités de tous ordres : sexuelles, sociales, autour du handicap... parfois les enfants se sont pris au jeu, littéralement : une manière concrète de vivre des inégalités, de les ressentir pour mieux les discerner. Six classes ont pu profiter de cette intervention, conjointement à l'exposition, dans les couloirs des salles d'Histoire-Géographie et EMC, des panneaux réalisés par les élèves du lycée Schwilgué sur les inégalités.

Marie Ettwiller, professeur d'histoire

CHEMIN DE LA MEMOIRE ET DES DROITS DE L'HOMME : FETE du 31 MAI 2023



Après la journée de l'Europe le 31 mai avec un rallye de la paix et l'inauguration de la plaque au jardin des 2 rives, le CIDH propose à tout public de découvrir notre parcours européen de la paix sous forme de rallye ludique de découverte seul ou en groupe (accompagné par le CIDH sur demande).

Demandez le livret gratuit au CIDH en écrivant à cidh@orange.fr



Inauguration de la nouvelle plaque du « **Parcours européen pour la paix et la prévention des crimes contre l'humanité** » à l'entrée de la passerelle des 2 rives avec Anne Mistler, adjointe à Strasbourg et Thomas Wuttke adjoint de Kehl le 31 mai dernier

L'association **Balade** a proposé une animation musicale sur les parcours.



L'association artistique de **Valérie Grande** a réalisé cette fresque avec des jeunes .

Extrait du discours de Thomas WUTTKE, 1^{er} adjoint de la ville de Kehl lors du dévoilement de la plaque du chemin de la mémoire au jardin des 2 rives après celui d'Anne MISTLER, adjointe à la maire de Strasbourg.

A Solingen, une grande ville de Westphalie du Nord, en ce dimanche de Pentecôte, nos pensées allaient vers Gürsün, Hatice, Hülya et Saime Genç... Ces trois jeunes filles et deux jeunes femmes entre 4 et 27 ans dormaient chez elles, aux étages de leur maison, dans leurs lits, alors qu'un feu, volontairement allumé, progressait au rez-de-chaussée. Elles n'eurent aucune chance d'échapper aux flammes et fumées. L'attaque fut perpétrée par des jeunes d'extrême-droite le 29 mai, il y a 30 ans. Il y en eût d'autres: à Hoyerswerda, Saarlouis, Rostock-Lichtenhagen, Mölln puis d'autres avec les meurtres des dénommés NSU, les actes de Halle et Hanau.

Franck-Walter STEINMEIER s'est exprimé ainsi, avant-hier le 29 mai, lors de la cérémonie du souvenir, à Solingen: " L'extrême-droite et les racistes déshumanisent ces individus afin de les haïr. Ils répandent la peur et la crainte parmi celles et ceux qui "pourraient en être victimes". Je nomme cela: TERREUR." Il poursuit: "Cette terreur d'extrême-droite existait avant Solingen et existe après Solingen. Il y a une continuité de la violence d'extrême-droite dans notre pays." Il ne s'est jamais agi d'individus illuminés – pas plus aujourd'hui qu'hier – il s'agit de RACISME, d'EXTRÊME-DROITE et de HAINE DE L'AUTRE. C'est pour cela que nous sommes debout ici aujourd'hui.

Cette plaque que nous allons dévoiler doit nous rappeler 20 lieux où de terribles crimes contre l'humanité ont été perpétrés. Une de ces plaques est fixée là-bas, de l'autre côté du Rhin, à la pile du pont de l'Europe – à quelques mètres de la plaque en souvenir des 9 résistants français du Réseau Alliance dont les noms sont aussi gravés de ce côté-ci du Rhin, de l'autre côté de la

passerelle, en dessous de la Rose frontalière. Ces hommes résistaient de manière non-violente en rassemblant et transmettant des informations. Ils furent découverts, arrêtés et enfermés dans la prison de Kehl. Le 23 novembre 1944, jour de la Libération de Strasbourg, alors qu'ils sentaient la liberté toute proche, ils furent cherchés par des sbires nazis, tirés jusqu'à la rive du Rhin et massacrés. Ils furent jetés nus dans le Rhin, leurs vêtements devant servir à réchauffer des soldats allemands.

L'idée d'un Chemin de la Mémoire et des Droits Humains à mettre en place sous forme de "Chemin de croix" des deux côtés du Rhin vint à Helga SCHMIDT 60 ans après ces événements. Elle était alors enseignante au Lycée Einstein et est aujourd'hui conseillère municipale à Kehl. Dans un esprit de dialogue franco- allemand, co-initié par le CIDH, le chemin fut jalonné de plaques créées artistiquement. La plaque du Pont du Rhin, soumise aux intempéries n'était guère plus lisible et nous nous réjouissons, que le CIDH ait pris l'initiative d'une rénovation car le souvenir est plus que jamais nécessaire, les témoins de l'époque sont de plus en plus muets...

Bientôt, il n'y aura plus personne qui pourra témoigner de son vécu de la Shoah dans les classes.

Ni de la Résistance. Ni du fait que dans la nuit du pogrom les kehloises et kehlois ne faisaient pas que flâner le long des rues lorsque les hommes de religion juive ont été traînés et violentés à travers la ville. Ou plutôt du fait que nombreuses et nombreux ont été celles et ceux qui ont participé: ils ont piétiné, ils ont frappé, ils ont craché... Du fait: que la droite et ses courants extrêmes se renforcent dans nos deux pays, ce

Chemin de la Mémoire et des Droits Humains nous est nécessaire.

Les deux plaques du pont de l'Europe, la plaque commémorative dans le bâtiment de la gare, les 9 roses frontalières, la colonne brisée dans la rue Jahn, la pierre mémorielle de l'Église de la Paix, la stèle en souvenir de la synagogue de la rue de l'École détruite par les nazis – et chaque Stolperstein incrusté dans nos chemins, doivent nous rappeler et avertir à la fois! Nous avertir afin que nous restions vigilants lorsque la démocratie, les droits humains et la Paix sont menacés. Merci



Helga Schmitt et Sébastien Kuntz, créateur de l'emblème du Chemin

Inauguration



Le 29 juin a été inaugurée une nouvelle plaque du « Chemin de la mémoire des Droits de l'Homme » au cimetière juif de Rosenwiller en présence les enfants de l'école, de la population et des élus.

Il a été évoqué l'histoire de Simone Polak, déportée aujourd'hui seule survivante.

Béatrice Siebold a rappelé l'objectif de ce chemin pour la transmission de la mémoire en particulier auprès des jeunes

Le cimetière de Rosenwiller est l'une des plus importantes nécropoles juives d'Alsace. Elle abrite une stèle de granit noir édifée à la mémoire des 174 juifs originaires des 14 communes voisines et disparus dans les camps nazis.

Un hommage particulier a été ajouté sur la plaque à Simone Polak, ancienne déportée et petite fille de Caroline Bloch, ancienne gardienne du cimetière. Des problèmes de santé l'ont empêchée d'être présente. Et aussi à Marcel et Ivan Fisch, tous les 2 déportés morts à Auschwitz et dont la famille était présente à cette inauguration



CONFERENCE

Il existait un camp à Ste Marie aux Mines, le camp annexe de Markirch, dépendant du KL-Natzweiler-Struthof.

Suite à l'inauguration de la nouvelle plaque du chemin de la mémoire au cimetière de Ste Marie aux Mines le 10 juin 2022, j'ai participé avec des membres du CIDH à une conférence de **Pierre LO VECCHIO**, professeur d'histoire sur le camp annexe de Sainte Marie aux Mines organisée par l'association Val Avenir.

Il nous a présenté le système concentrationnaire tentaculaire qui maille le territoire du Reich et les zones annexées, notamment le Val d'Argent.



Tout le système concentrationnaire est sous la férule des SS.

La conférence débute par un certain nombre de définitions dont celles de « camp de concentration-source » et de « camp de concentration annexe », le second étant en quelque sorte sous la tutelle du premier.

Monsieur LO VECCHIO insiste sur la notion de mouvement permanent dans le camp : on y entre, on en sort ... mais rarement vivant ou alors c'est pour être déporté une fois encore (un transfert vers un autre camp) ou amené à une infirmerie qui n'a pas les moyens de vous soigner et dont vous sortirez soit mort, soit apte à retourner au travail forcé. Très rapidement deux convois de 500 prisonniers arrivent de Dachau et le tunnel est transformé en usine de production.

Monsieur Pierre LO VECCHIO nous a fait entrer dans la grande histoire par la porte la plus étroite que je puisse imaginer... à partir de registres et d'archives diverses qui dressent la comptabilité du nombre de prisonniers, leur origine, leur identité, leur aptitude au travail etc... Ces sources sont exploitées jusque dans le moindre détail et je suis impressionné par la patience, la persévérance et la concentration que requiert un tel travail. Et j'ose affirmer que

patience et rigueur sont indispensables pour bien cerner un système totalitaire qui est allé au bout de la réification et de l'exploitation de l'Humain. Il faut aller aussi loin dans la recherche de la vérité historique que les nazis sont allés dans la chosification.

Lors d'une visite au Struthof en tant que collégien je me souviens avoir été impressionné par la pile d'objets, lunettes, vêtements, accessoires divers...de montagnes de cheveux, de monticules de dents, de tables de dissection, de graisse humaine transformée en savon... Je me souviens.

Je voudrais conclure en rappelant l'importance de l'enseignement, de la transmission, de l'éducation en remerciant Mme FLEISCHMANN, elle aussi professeure d'histoire, qui avait offert à notre classe du lycée Schuré de Barr, l'opportunité d'organiser un colloque sur Adélaïde HAUTVAL en 1997, époque où j'avais lu « Médecine et crimes contre l'humanité » en rappelant l'impérieux devoir et besoin de ne jamais oublier afin que cela n'arrive plus jamais.

Marcel-Pierre COMPTE

Assemblée Générale

Retour sur l'Assemblée générale du CIDH du 28 juin 2023



Il a été rappelé des points forts de l'année 2022 : des expositions qui ont été extrêmement bien suivies : environ 450 personnes accueillies, avec 10 classes de primaires, 4 de collèges, 2 de lycées, des enfants du CME, des jeunes de la Comcom, et même les adultes d'un groupe d'alpha.

Ces animations nécessitent du temps pour la préparation, l'élaboration de jeux, de questions, pour la recherche de supports adaptés. Et, belle surprise, cette équipe d'animation s'est étoffée l'année dernière avec l'arrivée de Chantal, Philippe et Patricia, et donc, plus de créativité, plus de ressources pédagogiques, plus de disponibilités.

D'autres points forts : Suite à une demande de l'école Ste Foy de Sélestat, des interventions régulières ont eu lieu en novembre et décembre, puis à nouveau au 1er trimestre 2023 avec les enfants de CE1, CM1 et CM2, dans le cadre de l'éducation morale et civique. L'occasion d'aborder différents thèmes autour des droits humains et de suivre une véritable progression avec les élèves ou encore la belle collaboration avec le lycée Schwilgué en particulier la classe de 1ère ST2S et Mme Baumeier.

Personne, sauf Mme Baumeier, n'aurait parié que l'exposition sur les inégalités serait prête en novembre, alors que le travail n'a débuté qu'en septembre, par des rencontres avec les élèves au CIDH, des retours dans la classe au lycée. Mais voilà, non seulement cette exposition a pu se faire, les affiches sont de si belle qualité que nous souhaiterions qu'elles puissent à nouveau être exposées dans d'autres lieux .

D'autres projets ont pu se concrétiser en 2022 autour du Chemin de la mémoire avec la poursuite du partenariat efficace et concret avec les Amis du mémorial, l'AFMD 67 et 68, l'ONAC, Le club vosgien... Nous avons pu inaugurer 4 nouvelles plaques du chemin avec des animations locales en particulier avec des jeunes scolaires, les élus et partenaires locaux à la gare de Rothau (22 juin) , à Schirmeck ; au Struthof, au Mémorial Alsace Moselle (16 septembre) et à Sainte Marie aux mines (10 juin). Intervention du CERAG qui est satisfait du partenariat avec le CIDH depuis la dernière AG avec la mise en place et l'animation de l'exposition sur l'Esclavage qui leur a aussi été prêtée et le café d'histoire avec l'intervention d'Erick Cakpo.

Les rapports financiers ont été approuvés à l'unanimité. Pour donner suite au rapport favorable des réviseurs aux comptes qui ont félicité le travail de notre co-présidente chargée des finances, Pierrette. Philippe Hoffmann a été élu comme nouveau membre au CA en remplacement de Christiane Roth qui avait présenté sa démission. 3 membres sortants par tirage au sort ont été réélus pour compléter le CA de 15 membres qui ont reconduit le même bureau des coprésidents Annelise Mogultay, Pierrette Cartier, Anne Lorber, Marcel Pierre Compte, Jacques Tanoh et Bernard Klingelschmidt

.PROJET Pour les 75 ans de la DUDH le 10 décembre prochain Jean Pincemaille propose de créer des fresques collectives pour illustrer les droits de l'Homme sur la passerelle inaugurée il y a une dizaine d'années en même temps que la diffusion du « Guide des droits de l'Homme à Sélestat. Nous pourrions faire appel aux jeunes de la communauté de communes, des conseils municipaux ou de groupes scolaires. L'idée est retenue en sollicitant l'autorisation municipale.



Inauguration de l'exposition sur les inégalités avec des élèves

Infos

QUOI DE NEUF DU COTE DE LA BIBLIOTHEQUE ?

- ✚ Catalogue en ligne : <http://new.mabib.fr/CIDH67/>
Il est consultable sans identifiants et mot de passe; ces derniers permettent aux adhérents de la bibliothèque de consulter leur compte.
- ✚ Le règlement intérieur de la bibliothèque est consultable sur l'accueil de la page de la bibliothèque

Nouvellement sur nos rayons (septembre 2023)

Bibliothèque jeunesse :

- **Un nom sur la liste** / Monica Hesse. - Nathan
- **Parler comme tu respire** / Isabelle Pandazopoulos. - Rageot
- **Sauver Mina** / Catherine Cuenca. - Scrineo
- Si ma vie d'enfant soldat pouvait être racontée / Junior Nzita Nsuami. -
- Le syndrome du spaghetti / Marie Vareille. - Pocket jeunesse

En particulier sur l'esclavage :

- L'esclavage raconté aux enfants / Frédéric Régent. - La Martinière jeunesse
- Deux graines de cacao / Évelyne Brisou-Pellen. - Librairie générale française
- Et si on parlait de l'esclavage? / Catherine JACQUET. - Les petits citoyens

En librairie : 5 titres de la série « la pauvreté expliquée aux enfants » par Esther Duflo Bibliothèque

Chemin de Mémoire et Droits de l'Homme :

- Sur les traces de Martin Winterberger/ élèves du collège Robert Schuman St-Amarin
- Auschwitz / Léon Poliakov. - Gallimard

6 ANS DEJA POUR LE COLLECTIF POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS en Alsace centrale

- ✓ **CINE-CLUB des Droits de l'homme au Cinéma SELECT** avec le Collectif des Droits Humains (20h30). La projection est suivie d'un débat.
 - **Samedi 30 septembre** à 14h Abbé Pierre avec la présence du réalisateur et un partenariat avec Emmaüs Scherwiller.
 - **Mardi 3 octobre** La belle ville en partenariat avec le Smictom dans le cadre des journées de la terre et du compostage.
 - **Mardi 17 octobre** dans le cadre du festival alimenterre « La révolution verte » avec l'animation du débat par Jacques Muller du CCFD-Terre solidaire, agronome et ancien sénateur
 - **Mardi 7 novembre** « Je verrai toujours vos visages » avec la participation de Viaduc 67 sur la justice restaurative.
 - **Décembre** : festival du film palestinien avec le mardi 4 Tantara, débat animé par Françoise de Turckheim du CCFD-Terre solidaire et le vendredi 8 décembre Alam avec la participation du réalisateur.

Rappel : Pensez encore à renouveler votre cotisation au CIDH pour 2023 ceux qui ne l'ont pas fait !

Etudiant ou chômeur:15€

Membre actif : 25€

Membre sympathisant 35€

Membre bienfaiteur : 50€.

Les dons peuvent faire l'objet d'un certificat de déduction fiscale (66%)

CIDH 16 place des choux 67600 SELESTAT Horaires d'ouverture du CIDH : mardi 16h-19h et mercredi de 14h-17h.
Vous pouvez aussi prendre RV pour les groupes par téléphone 03 88 92 94 72 ou courriel cidh@orange.fr .

Facebook cidh . Site : www.cidh67.net